

ORGANISER LA SOUVERAINETÉ

Orientation et stratégie pour la révolution africaine du Sénégal

PRÉAMBULE

1. Le 01 décembre 2013, le Manifeste des Patriotes posait une question simple mais décisive : pourquoi le Sénégal, malgré ses ressources, son histoire et ses potentialités, reste-t-il empêché dans son développement ? Ce texte fondateur mettait en lumière une crise profonde marquée par le relâchement du lien social, la dévalorisation du travail, l'affaissement de l'éthique publique et la marchandisation de la politique. Mais derrière ce diagnostic moral apparaissait déjà une réalité plus structurelle : celle d'un ordre historique hérité de la colonisation et prolongé après " l'indépendance de 1960", sous des formes renouvelées.
2. Cette réflexion a trouvé une formulation politique plus directe dans L'Appel aux Patriotes, qui transformait l'indignation en interpellation collective. Il ne s'agissait plus seulement de constater les déséquilibres du pays, mais d'appeler à une rupture fondée sur le travail, l'éthique, la dignité et le sens du collectif. Ce moment était celui de la prise de conscience.
3. En 2014, le parti, PASTEF-LES PATRIOTES, est créé sur ces bases. En 2017, malgré des moyens limités et un environnement politique hostile, PASTEF-LES PATRIOTES fait son entrée à l'Assemblée nationale avec l'élection de son président Ousmane Sonko comme député. Cette présence parlementaire permet d'introduire dans les institutions une parole nouvelle sur la souveraineté, les ressources naturelles, la corruption, la justice sociale et la dignité nationale. Cette orientation fut approfondie en 2018 avec la publication de Solutions pour un Sénégal nouveau, ouvrage dans lequel furent formulées les premières propositions structurées de transformation économique, sociale et institutionnelle autour de la lutte contre la corruption, de la réduction des inégalités, du développement productif et de la reconquête de la souveraineté nationale. Un an plus tard, l'élection présidentielle de 2019 transforma ce qui était présenté comme une simple candidature de témoignage en une poussée politique majeure. En quelques années seulement, une nouvelle génération politique s'imposait dans le paysage national et faisait émerger une alternative populaire capable de remettre en cause les équilibres installés depuis des décennies. Cette progression révélait déjà une crise plus profonde : celle d'un ordre politique postcolonial de plus en plus incapable de répondre aux aspirations démocratiques, sociales et souverainistes du peuple sénégalais.
4. La séquence ouverte en 2021 allait constituer un tournant majeur. Dans un contexte de confrontation politique croissante, Ousmane Sonko, Président du Parti se retrouvait pris dans les rets d'une conspiration politico-judiciaire. Son arrestation provoque des émeutes populaires sur toute l'étendue du territoire et révèle une crise profonde de l'ordre politique sénégalais. Malgré la dissolution du parti, l'emprisonnement de ses principaux dirigeants et les tentatives d'exclusion politique, la dynamique populaire ne

reculait pas. Le 24 mars 2024, Bassirou Diomaye Faye est élu président de la République dès le premier tour, avant de nommer Ousmane Sonko Premier ministre.

5. Cette séquence a marqué un basculement historique. Elle a transformé une indignation diffuse en dynamique politique populaire organisée et fait émerger une exigence claire : celle de la souveraineté réelle. Ce qui apparaissait hier comme inévitable est désormais contesté ; ce qui semblait impossible devient pensable.
6. Le présent congrès s'inscrit dans cette continuité, mais aussi dans un dépassement. Il ne s'agit plus seulement d'appeler à une refondation morale ni même de conquérir le pouvoir. Il s'agit d'approfondir et d'organiser une transformation historique. Ce texte n'est pas un programme électoral ; il fixe une orientation stratégique et une ligne politique pour le parti.
7. La trajectoire ouverte par PASTEF-LES PATRIOTES articule souveraineté populaire, justice sociale, panafricanisme et transformation démocratique. Elle puise dans les traditions africaines de résistance, dans les aspirations populaires contemporaines et dans l'exigence d'une rupture avec les structures héritées de la domination coloniale et néocoloniale. Elle refuse aussi bien la soumission aux logiques néolibérales que les impasses autoritaires. Elle affirme la nécessité d'un État stratège, d'un peuple organisé et d'une démocratie réelle capables de porter une transformation profonde de la société.
8. Car accéder au pouvoir ne suffit pas. L'histoire montre que les victoires politiques peuvent être absorbées ou neutralisées lorsque la ligne n'est pas claire, lorsque les forces populaires ne sont pas organisées stratégiquement pour être les sentinelles des victoires. L'enjeu est désormais de passer de la conquête à la transformation, en définissant une méthode, une stratégie et une capacité d'organisation capables d'inscrire la rupture dans la durée. Cette transition ouvre nécessairement des contradictions nouvelles, car les forces de transformation doivent désormais affronter non seulement les résistances de l'ordre ancien, mais aussi les risques de dilution, de fragmentation et de normalisation qui accompagnent l'exercice du pouvoir d'État.
9. Ainsi, ce que le Manifeste a pressenti, ce que les mobilisations populaires ont révélé et ce que la victoire électorale a rendu possible, le moment politique actuel doit désormais l'accomplir. Telle est la responsabilité historique de ce congrès.

PARTIE I – Le moment historique : domination, crise et recomposition

1. Le monde traverse un basculement historique marqué par l'effondrement des anciennes certitudes et la recomposition des rapports de force internationaux. Le système économique dominant, qui prétendait universaliser le progrès, apparaît désormais incapable de répondre aux besoins des peuples. Le capitalisme globalisé concentre les richesses, fragilise les sociétés, accentue les dépendances et aggrave la crise écologique. La mondialisation n'a pas produit le développement partagé promis ; elle a renforcé les inégalités, précarisé les classes populaires et accentué la vulnérabilité des économies du Sud. À cette crise économique et sociale s'ajoute une

crise politique, marquée par la défiance envers les institutions, la progression des autoritarismes et la multiplication des conflits.

2. Dans le même temps, l'ordre unipolaire issu de la fin de la guerre froide s'effrite. De nouvelles puissances émergent, des alliances se redessinent et le monde tend vers une configuration plus multipolaire. Mais cette recomposition demeure traversée de rivalités et de rapports de domination. Les mécanismes de dépendance prennent aujourd'hui des formes renouvelées : domination économique à travers les chaînes de valeur mondiales, domination financière par l'endettement, domination monétaire limitant la souveraineté des États, domination culturelle imposant des normes et des modèles extérieurs.
3. L'Afrique se situe au cœur de ces contradictions. Marginalisée dans les échanges mondiaux et dépendante de l'exportation de matières premières, elle porte pourtant des potentialités considérables. Mais ces ressources restent largement captées, non seulement par des intérêts extérieurs, mais aussi par des relais internes, des fractions des élites économiques, administratives et politiques dont la position dépend du maintien de cet ordre. La question centrale n'est donc pas celle des ressources, mais celle de leur contrôle, de leur orientation et des forces sociales qui en organisent la captation.
4. Le Sénégal n'échappe pas à cette configuration. Son insertion dans l'économie mondiale s'est construite dans une position de dépendance héritée de la colonisation et prolongée après "l'indépendance". Les difficultés actuelles ne relèvent pas seulement d'erreurs de gestion ; elles s'inscrivent dans un cadre structurel marqué par des logiques de dépendance et de reproduction des élites au service des intérêts étrangers.
5. Mais ce moment historique est aussi celui des possibles. Ce qui apparaissait hier comme inévitable devient aujourd'hui contestable. La remise en cause de l'ordre existant ouvre des espaces pour penser des trajectoires alternatives fondées sur la souveraineté. Cette possibilité ne se réalisera cependant pas d'elle-même : elle suppose d'identifier les forces qui portent la transformation, mais aussi celles qui travaillent au maintien de la domination.
6. Le moment actuel est donc traversé par deux dynamiques : une crise profonde du système mondial et une ouverture de possibles pour les peuples capables de s'organiser. Pour le Sénégal, l'enjeu est clair : subir les recompositions en cours ou s'en saisir pour définir souverainement sa trajectoire. C'est dans cette tension que s'inscrit la révolution sénégalaise.

PARTIE II – Indépendances inachevées et État postcolonial

1. Les indépendances africaines ont constitué une conquête fondamentale : celle de la souveraineté juridique. Mais cette souveraineté est restée largement formelle. Si les États ont accédé à la reconnaissance internationale et à la maîtrise apparente de leurs institutions, les structures économiques, les dépendances financières, les cadres administratifs et les référentiels intellectuels hérités de la colonisation ont, pour

l'essentiel, été maintenus. Les indépendances ont ainsi davantage reconfiguré les formes de pouvoir qu'elles ne les ont véritablement renversées.

2. C'est dans ce contexte qu'émerge l'État postcolonial. Héritier d'un appareil conçu pour administrer et extraire, il doit en même temps répondre aux aspirations populaires. Cette contradiction structurelle produit un État souvent centralisé, éloigné des réalités sociales et traversé par des logiques de clientélisme, de captation des ressources et de personnalisation du pouvoir. Les politiques publiques peinent à rompre avec des modèles importés et des contraintes extérieures qui limitent l'autonomie des choix nationaux.
3. La domination étrangère ne disparaît pas avec les indépendances ; elle se transforme. Domination monétaire, dépendance financière par l'endettement et les conditionnalités, insertion économique asymétrique, domination culturelle à travers l'imposition de modèles extérieurs : ces mécanismes maintiennent les pays africains dans une position subordonnée au sein du système mondial.
4. Le Sénégal a longtemps été présenté comme un modèle de stabilité institutionnelle. Mais cette stabilité a souvent coexisté avec la reproduction des dépendances, la centralisation du pouvoir et une distance croissante entre les élites et le peuple. Derrière la continuité institutionnelle se sont développés le chômage des jeunes, les inégalités et le sentiment d'injustice.
5. Le Manifeste des Patriotes avait identifié une crise morale marquée par la dévalorisation du travail, l'affaiblissement de l'éthique publique et la marchandisation de la politique. Mais cette crise morale est elle-même le produit d'un système fondé sur la rente, la dépendance et la proximité avec le pouvoir. Les comportements individuels s'ajustent aux structures qui les produisent.
6. Depuis les indépendances, les trajectoires de développement ont largement reproduit les mêmes dépendances et les mêmes limites : faible transformation productive, vulnérabilité économique, inégalités persistantes. Cette tension entre souveraineté proclamée et dépendance réelle ne peut être résolue par des ajustements marginaux. Elle appelle une transformation profonde de l'État, de l'économie et des rapports de pouvoir. C'est cette possibilité qu'ouvre la séquence historique engagée entre 2021 et 2024.

PARTIE III – 2021–2024 : une séquence prérévolutionnaire

1. L'histoire avance par ruptures. La période 2021–2024 appartient à ces moments où les contradictions accumulées éclatent au grand jour. Ce qui s'y joue dépasse une simple crise politique : les équilibres anciens vacillent sans être encore remplacés.
2. À partir de 2021, un basculement s'opère. La rue devient un espace politique central, la jeunesse s'affirme comme un acteur décisif et les mobilisations prennent une ampleur inédite. Ce qui s'exprime alors n'est pas seulement une contestation ponctuelle, mais une remise en cause du fonctionnement des institutions, des pratiques politiques et des perspectives offertes aux citoyens. Le peuple cesse d'être un simple électorat pour devenir un sujet politique actif.
3. Face à cette irruption, l'État révèle ses fragilités. Répression barbare, judicialisation et

tentatives de contrôle accentuent la défiance plutôt qu'elles ne la contiennent. La crise touche désormais les institutions elles-mêmes : justice, administration, processus électoral. Le sentiment se diffuse que les règles du jeu ne garantissent plus l'expression équitable de la volonté populaire.

4. La séquence 2021-2024 révèle également l'épuisement du modèle politique dominant. Les mécanismes traditionnels de médiation perdent de leur efficacité face à une population jeune, éduquée, connectée et confrontée à des perspectives limitées. Dans le même temps, une conscience politique nouvelle émerge autour des questions de souveraineté, de justice sociale et de transformation de l'État.
5. L'élection de mars 2024 constitue l'aboutissement politique de ce rapport de force. Elle ne peut être réduite à une alternance : elle traduit une volonté populaire de changement profond. Mais cette victoire électorale ne met pas fin à la dynamique ; elle en déplace le terrain, de la rue vers les institutions, de la contestation vers la transformation.
6. Une séquence prérévolutionnaire n'offre aucune garantie. Elle ouvre une possibilité historique : celle d'une transformation réelle des structures ou, au contraire, d'une recomposition du système capable d'absorber la contestation. Tout dépend désormais de la capacité des forces de transformation à s'organiser, à maintenir le lien avec le peuple et à traduire les aspirations populaires en changements concrets. C'est à cette tâche que le présent congrès entend contribuer.

PARTIE IV – Nature de la révolution sénégalaise : une rupture de souveraineté

1. Ce qui est en cours au Sénégal ne peut être réduit à une simple alternance. Il s'agit d'une dynamique de rupture inscrite dans l'histoire des luttes pour la souveraineté. Mais cette révolution possède une singularité : elle se déploie dans un cadre démocratique, à travers des institutions héritées et sous fortes contraintes internationales.
2. La révolution sénégalaise est d'abord démocratique. Elle repose sur la réaffirmation du peuple comme source effective du pouvoir et sur la nécessité de garantir des conditions réelles d'expression de la souveraineté populaire : liberté d'expression, équité électorale, indépendance des institutions. Mais une démocratie purement formelle demeure incomplète si elle ne permet pas de décider réellement des orientations du pays.
3. Elle est ensuite souverainiste. Il s'agit de reconquérir la capacité de décider des politiques économiques, de la gestion des ressources et des choix de développement dans un contexte marqué par les dépendances financières, monétaires, culturelles et institutionnelles. La souveraineté n'est pas un état donné ; elle se construit dans le rapport de force.
4. Elle est enfin sociale et populaire. La transformation politique n'a de sens que si elle améliore concrètement les conditions de vie, réduit les inégalités et rompt avec les logiques de rente au profit de la production, du travail et de l'innovation.

5. Ces dimensions convergent vers un objectif central : dépasser l'État postcolonial et faire de l'État un instrument au service du peuple. Cette transformation ne peut cependant ignorer les contraintes du réel. La stratégie consiste à utiliser les marges existantes pour en créer de nouvelles, dans une temporalité progressive mais déterminée. Cette gradualité n'est pas un renoncement ; elle vise à rendre la transformation durable.
6. La révolution sénégalaise ouvre ainsi une alternative : soit une transformation effective des structures, soit une adaptation du système capable d'absorber la contestation. Son issue dépendra de la capacité des forces de transformation à maintenir le lien avec le peuple et à traduire les aspirations populaires en changements concrets.
7. La principale menace qui pèse sur une dynamique de transformation n'est pas toujours l'affrontement frontal avec les forces de l'ordre ancien. Elle peut aussi prendre la forme d'une recomposition progressive, où la logique institutionnelle absorbe peu à peu l'élan populaire initial. Toute révolution démocratique est confrontée à cette tension : préserver la stabilité nécessaire à l'action publique sans perdre l'énergie souverainiste et populaire qui lui a donné naissance. La capacité à maintenir cet équilibre constitue l'un des enjeux stratégiques majeurs du moment historique actuel.

Thèses méthodologiques – Faire révolution dans un cadre démocratique

1. Faire révolution dans un cadre démocratique, ce n'est ni suspendre les libertés ni se contenter d'ajustements superficiels. La transformation vise à modifier les rapports de pouvoir entre l'État et le peuple, entre production et rente, entre souveraineté nationale et dépendance extérieure. La démocratie n'est pas un obstacle à cette rupture ; elle en constitue la condition de légitimité et de durabilité.
2. Toute transformation rencontre des résistances. Il ne s'agit ni de les nier ni de les écraser, mais de les rendre visibles et arbitrables par le peuple. La révolution démocratique repose ainsi sur une double légitimité : celle des urnes et celle de l'adhésion populaire organisée.
3. La transformation ne se décrète pas ; elle se construit par étapes. Chaque avancée doit consolider la suivante et rendre le retour en arrière plus difficile. La révolution démocratique trace ainsi une voie entre deux impasses : le volontarisme autoritaire et le réformisme sans transformation réelle. Son objectif est de rendre le changement irréversible, en l'inscrivant durablement dans les institutions, les pratiques sociales et les consciences.

PARTIE V – Le peuple comme sujet historique

1. Aucune transformation historique ne se réalise sans force sociale organisée. Le peuple n'est pas une donnée abstraite ; il se construit dans et par la lutte. Le rôle d'un parti révolutionnaire est précisément de transformer des situations dispersées en une force collective consciente.
2. Au Sénégal, le bloc populaire en formation est multiple et traversé de contradictions.

Il rassemble la jeunesse, les travailleurs du secteur formel et informel, les classes populaires urbaines et rurales, ainsi que la diaspora. Tous partagent une même exposition aux inégalités, à la précarité et à l'éloignement des centres de décision.

3. La jeunesse occupe une place centrale dans la séquence historique actuelle. Confrontée au chômage et à l'absence de perspectives, mais portée par une circulation élargie des savoirs et des imaginaires, elle a joué un rôle décisif dans l'émergence du moment souverainiste. La capacité du Sénégal à transformer son économie, produire des savoirs et maîtriser les technologies dépendra largement de sa capacité à former, organiser et mobiliser cette jeunesse.
4. Les femmes constituent également une force stratégique de la transformation. Leur marginalisation actuelle ne correspond ni à l'histoire de nombreuses sociétés africaines ni aux exigences de la souveraineté contemporaine. Les femmes rurales jouent un rôle central dans l'agriculture, les solidarités locales et la stabilité sociale, tandis que la progression des jeunes filles dans le système éducatif représente un levier majeur pour l'avenir du pays.
5. Le monde du travail est un autre pilier fondamental du bloc populaire. Travailleurs, paysans, artisans, agents publics et acteurs de l'économie populaire assurent la production des richesses et le fonctionnement quotidien de la société. Pourtant, les politiques néolibérales et la précarisation ont affaibli les protections sociales et fragilisé les capacités d'organisation collective. Dans ce contexte, les syndicats demeurent des espaces essentiels de défense des droits, de médiation sociale et de structuration démocratique.
6. Mais ce bloc populaire se construit dans un rapport de force. Face à lui existent des forces sociales dont les intérêts sont liés au maintien de l'ordre existant : élites vivant de la rente, fractions de l'appareil administratif attachées aux logiques héritées, réseaux clientélistes et acteurs politiques liés à la reproduction des dépendances. Ces forces ne forment pas un bloc homogène, mais elles convergent dans leur intérêt au maintien du système.
7. Le bloc populaire lui-même est traversé de tensions : oppositions entre urbains et ruraux, entre secteurs formel et informel, divergences au sein de la jeunesse ou de la diaspora. Ces contradictions sont réelles, mais elles ne constituent pas la contradiction principale du moment historique, qui oppose les forces de transformation aux forces de reproduction de la domination.
8. Le rôle du parti est décisif : structurer une conscience commune, organiser le rapport de force et donner une direction politique. Le peuple ne doit pas être réduit à un soutien électoral ; il doit devenir un acteur permanent du débat public, du contrôle de l'action publique et de la transformation sociale. La réussite de la révolution sénégalaise dépendra de la capacité à construire et consolider ce bloc populaire de la souveraineté.

PARTIE VI – Le parti comme instrument de transformation

1. Aucune révolution ne triomphe par la seule force de son élan initial. Aucune dynamique populaire ne se maintient durablement sans organisation. L'histoire enseigne une constante : entre l'irruption du peuple sur la scène politique et la transformation effective des structures, il existe un moment décisif – celui de l'organisation. C'est dans cet espace que se situe le rôle du parti. PASTEF-LES PATRIOTES n'est pas un simple cadre d'expression politique ; il est l'instrument par lequel une aspiration populaire devient une force historique capable de transformer l'État, l'économie et la société.
2. La politique ne peut être réduite à une compétition pour le pouvoir ; elle est d'abord un moyen d'agir sur le réel au service de l'intérêt collectif. Dans un contexte marqué par la défiance, il est nécessaire de réaffirmer cette fonction : faire de la politique, c'est assumer la responsabilité de transformer les conditions de vie et de répondre aux aspirations du peuple. Plus que par le passé, la devise du Parti "le don de soi pour la patrie" doit être une réalité assumée, vécue au quotidien.
3. La séquence 2021–2024 a révélé une puissance populaire considérable, mais cette puissance, pour devenir effective, doit être structurée. La spontanéité ne suffit pas ; elle peut ouvrir une brèche mais elle ne peut la maintenir. Le parti a pour fonction de concentrer l'expérience des luttes, d'élaborer une ligne politique et d'organiser l'action collective. Il ne se contente pas de suivre le mouvement, il lui donne une direction. Mais cette fonction de direction ne peut être séparée du peuple ; elle doit s'appuyer sur lui, s'y enraciner, s'en nourrir.
4. L'organisation du parti repose sur un principe fondamental : l'ancrage dans la société. Les cellules, structures de base, sont au cœur de ce dispositif. Elles ne doivent pas être de simples relais ; elles doivent être des lieux d'écoute, des espaces de délibération, d'éducation, de formation et des centres d'initiative. C'est à ce niveau que se construit le lien entre le parti et le peuple, et que les aspirations prennent forme politique. Sans cet enracinement, le parti se bureaucratise ; avec lui, il reste vivant.
5. Une organisation de transformation doit résoudre une tension permanente entre la nécessité de permettre le débat et celle de garantir l'efficacité. La discussion est nécessaire pour penser juste, la décision pour agir, l'unité pour être efficace. Le parti doit donc organiser une dynamique claire : liberté de discussion en amont, clarté des décisions, unité dans l'action. Une organisation fragmentée est impuissante, une organisation sans débat est aveugle. Unité, critique, démocratie, discipline, fidélité à la ligne, respect des textes sont les socles sur lesquels le parti s'appuie pour être vivant, novateur à côté du peuple.
6. Le parti ne peut ni imposer des solutions extérieures ni se contenter de refléter passivement les attentes. Il doit opérer un mouvement constant : recueillir les aspirations populaires, les transformer en orientation politique, les restituer sous forme d'action. Ce mouvement permet de transformer une multiplicité d'expériences en stratégie cohérente et garantit que la ligne politique reste connectée au réel.

7. L'accession au pouvoir modifie la position du parti, avec un double risque : se dissoudre dans l'appareil d'État ou se couper des réalités de l'action publique. Le parti doit maintenir une position spécifique : impulser les orientations, soutenir les transformations, alerter en cas de dérive. Il agit à la fois comme force d'impulsion et comme instance de vigilance, et c'est dans cette tension que se préserve la dynamique de transformation. **7Bis** L'expérience historique montre également qu'une dynamique populaire peut être fragilisée non seulement par ses adversaires déclarés, mais aussi par les logiques propres à l'exercice institutionnel du pouvoir. Une fois l'État conquis, une tension peut apparaître entre la légitimité populaire issue des luttes et la logique de stabilisation des institutions. Le risque est alors celui d'une normalisation progressive où les impératifs administratifs, les équilibres institutionnels et les contraintes de gestion finissent par éloigner le pouvoir du souffle transformateur qui l'a porté. Dans ce contexte, le parti doit préserver son autonomie stratégique. Il ne peut se dissoudre ni dans l'appareil d'État ni dans les seules fonctions gouvernementales. Sa responsabilité historique est de maintenir vivante la ligne de transformation, de préserver le lien avec les masses populaires et d'empêcher que la conquête démocratique du pouvoir ne débouche sur une simple adaptation à l'ordre existant. Le parti demeure ainsi la mémoire stratégique de la révolution démocratique et souverainiste.
8. Un parti qui prétend transformer l'État ne peut reproduire en son sein les pratiques qu'il dénonce. La discipline n'est pas une contrainte formelle mais une condition de l'action collective. L'éthique n'est pas un supplément moral mais un principe politique. La lutte contre la corruption, la transparence, la responsabilité individuelle et collective constituent des exigences fondamentales. La crédibilité du projet dépend de la cohérence entre les discours et les pratiques. Cette exigence éthique ne relève pas seulement de la discipline organisationnelle. Elle s'inscrit dans une culture politique plus large, nourrie par des valeurs profondément ancrées dans nos sociétés : le jom comme sens de la dignité et de l'honneur, le kersa comme retenue et sens de la responsabilité, le ngor comme droiture et fidélité à la parole donnée, ou encore le mbokk et la teranga comme expressions de la solidarité et de la primauté du collectif. Ces principes ne sont pas des abstractions ; ils constituent des repères concrets pour l'action politique. Dans un contexte marqué par la défiance, ils sont une condition de la reconstruction du lien entre le parti, l'État et le peuple.
9. La transformation ne peut être conduite sans capacité intellectuelle. Le parti doit produire de la pensée : analyser les évolutions du monde, anticiper les crises, élaborer des alternatives. La formation des militants est centrale, compréhension des enjeux politiques, maîtrise des outils d'action, capacité à intervenir dans le débat public. Former, c'est donner au parti une autonomie stratégique.
10. Dans cette dynamique, le rôle des cadres du parti est déterminant. Ils ne constituent pas une élite détachée, mais une force d'organisation et de production de sens. Leur responsabilité est double : comprendre la complexité des réalités sociales et politiques, et traduire cette compréhension en orientation stratégique et en action concrète. Ils doivent à la fois éclairer, structurer et transmettre. Leur légitimité ne repose pas uniquement sur leur expertise, mais sur leur engagement dans

l'organisation des masses, leur capacité à relier théorie et pratique, et à faire vivre la ligne du parti dans les différents espaces de la société. **10BIS.** Dans une révolution démocratique, le pouvoir parlementaire occupe une place stratégique. L'Assemblée nationale ne doit pas être réduite à une simple chambre d'enregistrement des décisions exécutives ; elle constitue un espace central de représentation du rapport de force populaire issu des luttes et des urnes. Les députés du parti portent une responsabilité particulière : défendre la ligne politique de transformation, préserver le lien avec les aspirations populaires et empêcher la dilution du projet souverainiste dans les routines institutionnelles. Parce qu'ils tirent leur légitimité du peuple mobilisé durant la séquence historique ouverte entre 2021 et 2024, les parlementaires doivent agir comme des sentinelles de la transformation démocratique. Leur rôle n'est pas d'alimenter les divisions, mais de sauvegarder l'orientation stratégique qui a rendu possible l'alternance historique et de contribuer à inscrire durablement la souveraineté dans les institutions.

11. La transformation ne se limite pas aux institutions, elle concerne les représentations. La domination se maintient aussi par l'adhésion, en s'inscrivant dans le sens commun. Le parti doit donc travailler à construire une vision du monde alternative qui redéfinit les priorités, valorise la souveraineté et affirme la dignité collective. Cela suppose une présence dans les médias, une production intellectuelle et un investissement dans la culture et l'éducation. L'objectif est de faire évoluer ce qui est perçu comme normal, possible, souhaitable. Cette transformation des consciences nécessite des outils concrets : structuration d'une communication cohérente, développement de l'école du parti, soutien aux initiatives culturelles, production de contenus accessibles. La bataille culturelle ne se gagne pas par des déclarations ; elle se construit dans la durée. Enfin, une orientation politique ne s'impose que si elle se vérifie dans les faits : les principes de souveraineté, de justice et de transparence doivent se traduire concrètement dans la gestion publique, dans les comportements des responsables et dans les politiques mises en œuvre. C'est cette cohérence qui construit la confiance.
12. *Le parti est l'instrument central de la transformation. Sans organisation, la dynamique révolutionnaire se disperse ; sans discipline, elle se fragilise ; sans bataille idéologique, elle se renverse. PASTEF-LES PATRIOTES doit donc assumer pleinement sa fonction d'organisation, d'orientation et de structuration. La question demeure : le parti sera-t-il capable de mener la transformation jusqu'au bout, ou laissera-t-il la dynamique se dissoudre dans les contraintes du système ?*

Le parti face à l'appareil d'État : comprendre pour transformer

1. La transformation ne se réalise pas dans le vide. Elle se déploie dans un appareil d'État concret, traversé par des logiques historiques, des intérêts, des habitudes et des cultures professionnelles. Accéder au pouvoir d'État ne signifie pas en maîtriser immédiatement les leviers. L'administration est à la fois un instrument de transformation et un lieu de résistance.
2. L'appareil d'État n'est pas homogène. Certains segments sont réceptifs à la transformation, notamment des cadres formés aux enjeux contemporains ou des agents confrontés aux limites du système existant. D'autres y opposent des

résistances, par attachement aux routines, défense de positions acquises ou crainte de la perte de pouvoir. Ces résistances sont souvent diffuses : lenteur dans l'exécution, interprétation restrictive des décisions, inertie organisationnelle.

3. Certains secteurs jouent un rôle décisif, notamment les administrations financières, la justice, les forces de sécurité et les grands corps techniques. Ils concentrent des capacités essentielles et peuvent accélérer ou freiner la transformation. La résistance ne prend pas toujours la forme d'un affrontement direct ; elle peut passer par la bureaucratisation des réformes, la multiplication des procédures ou le ralentissement des décisions, vidant progressivement les orientations politiques de leur contenu.
4. Face à cette réalité, le rôle du parti est décisif. Il doit identifier les points d'appui, soutenir les acteurs favorables au changement et contribuer à réformer les règles qui organisent l'action administrative. Il doit également impulser un renouvellement des élites, encourager la responsabilisation et favoriser une culture de l'efficacité orientée vers l'intérêt général.
5. Des mécanismes de pilotage peuvent être nécessaires pour éviter les blocages, notamment une coordination renforcée et un suivi direct des priorités. Mais la transformation de l'État ne peut reposer uniquement sur des dispositifs internes. Elle suppose un appui constant du bloc populaire, qui renforce la légitimité des réformes et exerce une pression démocratique.
6. L'appareil d'État est un terrain de lutte. Ni instrument docile, ni obstacle absolu, il est un espace à transformer. La réussite dépendra de la capacité à comprendre ses dynamiques, à mobiliser ses ressources et à dépasser ses résistances. Car une ligne juste sans capacité d'exécution reste lettre morte ; une stratégie maîtrisée fait entrer la transformation dans le réel.

PARTIE VII – Stratégie de transformation : refonder l'État, reconquérir l'économie, garantir les droits sociaux

1. La révolution sénégalaise doit produire des transformations concrètes et durables. Son objectif central est la reconquête de la souveraineté au service du peuple autour de trois axes : l'État, l'économie et le social.
2. Refonder l'État implique de transformer l'administration en un instrument de service public fondé sur la compétence, l'efficacité et la responsabilité. Cela suppose une justice indépendante, le renforcement de la transparence, du contrôle démocratique et de la décentralisation. La lutte contre la corruption est une condition de la souveraineté : clientélisme, opacité et captation des ressources affaiblissent l'État et détériorent la confiance populaire. Gouverner autrement exige une administration capable de répondre concrètement aux aspirations des citoyens.
3. La souveraineté politique est indissociable de la souveraineté économique. Il s'agit de rompre avec les logiques de rente pour construire une économie productive fondée sur l'agriculture, l'industrie, l'innovation et la valorisation du travail. Cela implique de maîtriser les finances publiques, de renforcer les capacités productives nationales et de soutenir un entrepreneuriat patriotique créateur de valeur. La transformation économique suppose également une réhabilitation du travail comme source de dignité et de richesse collective.

4. Dans cette perspective, l'enseignement supérieur et la recherche doivent devenir des leviers stratégiques de souveraineté, de production de savoirs et de formation des cadres nécessaires à la transformation du pays.
5. La transformation n'a de sens que si elle améliore concrètement les conditions de vie. L'accès à la santé, à l'éducation, à l'emploi et aux services essentiels doit être garanti par des politiques publiques capables de réduire les inégalités sociales et territoriales.
6. Ces dimensions sont interdépendantes : réforme de l'État, transformation économique et justice sociale doivent avancer ensemble. La stratégie doit être cohérente, progressive et déterminée, capable d'utiliser les marges existantes pour élargir progressivement les capacités de souveraineté. Car la souveraineté n'a de sens que si elle améliore réellement la vie du peuple.

PARTIE VIII – Bataille idéologique et conquête de l'hégémonie

1. Aucune transformation durable ne peut se limiter aux institutions. Les rapports de domination se reproduisent aussi dans les représentations, les habitudes et le sens commun. La révolution sénégalaise doit donc être également culturelle et idéologique.
2. Les dépendances ne sont pas seulement économiques ; elles sont aussi mentales. Pendant des décennies, l'idée que les solutions viennent de l'extérieur a contribué à dévaloriser les capacités locales. Transformer la société suppose de reconstruire une confiance collective, de valoriser la souveraineté et de produire une pensée ancrée dans les réalités sénégalaises et africaines.
3. Cette bataille implique une souveraineté des savoirs. L'université, la recherche et les espaces de formation doivent devenir des lieux de production intellectuelle capables d'éclairer les choix politiques et de soutenir la transformation sociale. Les savoirs endogènes, longtemps marginalisés, doivent être réhabilités et intégrés dans les politiques de recherche, de formation et de santé.
4. La bataille idéologique se joue dans l'école, les médias, les espaces numériques et la culture. Il s'agit de valoriser les langues nationales, les savoirs africains, l'esprit critique et des récits enracinés dans notre histoire. La culture façonne les imaginaires et influence ce que les peuples considèrent comme possible.
5. La question mémorielle occupe également une place centrale. La décolonisation est aussi historique et culturelle. Le travail de réappropriation autour du massacre de Thiaroye, la revalorisation des figures nationales, la réécriture de l'histoire et les débats sur la restitution et la réparation participent d'une même exigence : reconstruire une conscience collective souveraine.
6. Le parti doit jouer un rôle central dans cette bataille des idées en développant la formation politique, la production intellectuelle et la capacité des militants à intervenir dans le débat public. Car une révolution qui ne transforme pas les consciences reste fragile ; une révolution qui conquiert le sens commun devient durable.

PARTIE IX – Panafricanisme et stratégie internationale

1. La souveraineté ne peut être pensée dans les seules frontières nationales. Dans un monde structuré par des rapports de force globaux, aucun État africain ne peut durablement affirmer son autonomie dans l'isolement. Le panafricanisme doit donc être compris non comme une incantation, mais comme une méthode de transformation collective permettant d'articuler les souverainetés nationales dans un horizon commun.
2. L'intégration ouest-africaine constitue un levier stratégique majeur. La CEDEAO doit être refondée pour devenir un instrument de souveraineté collective capable de soutenir des politiques industrielles, agricoles, énergétiques et financières communes. Dans le même temps, les nouvelles dynamiques régionales, notamment autour de l'Alliance des États du Sahel, imposent de développer des espaces de dialogue et de coopération sur les questions de sécurité, d'infrastructures, d'énergie et de souveraineté monétaire.
3. La ZLECAf et l'Agenda 2063 de l'Union africaine représentent également des opportunités importantes, à condition qu'ils servent l'industrialisation du continent, la montée en gamme des productions africaines et la réduction des dépendances extérieures. Dans cette perspective, l'enseignement supérieur, la recherche et la circulation des savoirs doivent être pensés comme des instruments d'intégration africaine.
4. Au-delà du continent, le Sénégal doit inscrire sa stratégie dans les dynamiques du Sud global en développant des coopérations équitables, des transferts de technologies et des positions communes dans les institutions internationales. Cette orientation suppose une diplomatie indépendante, ouverte et cohérente avec les principes de souveraineté, de solidarité et de justice internationale.
5. Ces objectifs se heurtent à des rapports de force défavorables. La stratégie doit donc être progressive : utiliser les marges existantes pour renforcer l'autonomie nationale, construire des coalitions régionales autour de priorités communes et contribuer, à long terme, à la transformation des institutions internationales. Le panafricanisme devient ainsi une méthode concrète de construction de la souveraineté, articulant le national, le continental et le global.

CONCLUSION GÉNÉRALE

1. Le Sénégal est à un moment de vérité. Les aspirations à la souveraineté, à la justice et à la transformation ne peuvent plus rester des promesses ; elles doivent devenir des actes.
2. Du Manifeste des Patriotes à la séquence 2021–2024, une trajectoire s'est construite, faite de prises de conscience, de mobilisations et de sacrifices. Cette dynamique a fait émerger une exigence claire : dépasser l'ordre postcolonial et reconquérir la maîtrise collective de notre destin. Mais ce moment n'est pas un aboutissement ; il ouvre une possibilité historique dont l'issue reste à construire.

3. La révolution sénégalaise porte une ambition : transformer l'État, reconquérir la souveraineté et replacer le peuple au centre des décisions. Cette ambition ne sera jugée ni sur les discours ni sur les intentions, mais sur sa capacité à produire des transformations concrètes et durables dans la vie des citoyens.
4. Le présent congrès doit donc être un engagement : organiser la transformation, maintenir le lien avec le peuple, affronter les résistances et inscrire la rupture dans la durée. Sans organisation, la volonté se disperse ; sans vision, l'action s'épuise ; sans résultats, la confiance disparaît.
5. Le choix est désormais clair : mener la transformation jusqu'au bout ou laisser l'ordre ancien se recomposer. Car une fois qu'un peuple entrevoit la possibilité de sa souveraineté, il ne l'oublie plus. Cette responsabilité concerne tout particulièrement le parti, ses cadres, ses militants et ses élus. Car une révolution démocratique peut être ralentie, fragmentée ou absorbée si les forces populaires cessent d'être organisées, vigilantes et actives. Le maintien du lien entre le peuple, le parti et les institutions constitue désormais une condition essentielle de la poursuite de la transformation souverainiste engagée par le Sénégal.
6. Au cœur de cette dynamique se trouve une exigence simple : le patriotisme. Non comme une posture, mais comme un engagement concret envers le pays, ses ressources et son avenir. Organiser la souveraineté, structurer la volonté populaire, transformer l'État et refonder le lien social : telle est désormais la tâche historique